



## COMMUNIQUE

### du Conseil de Défense du ministère de l'Écologie

### 12 octobre 2020

## La crise sanitaire a bien fait réfléchir Emmanuel MACRON : Les néonicotinoïdes survivront au ministère de l'écologie !

Si l'on en croit le gouvernement, l'argent coulerait à flots pour l'écologie : 30 Mds d'euros annoncés dans le cadre du plan de relance et une augmentation de 1,3 Mds du budget annuel des ministères (écologie, cohésion des territoires et mer).

Mais à y regarder de plus près, les 30 Mds de « France relance » sont à répartir sur deux ans et les augmentations de crédits de certains programmes sont largement contrebalancés par une nouvelle saignée dans les effectifs des ministères et des opérateurs : moins 1 532 pour 2021, (moins 5000 sur 2019-2022), dont moins 43 pour le ministère de la Mer opportunément ranimé mais sans moyens suffisants.

Par ailleurs, une bonne partie des financements aura vocation à alimenter le secteur marchand sans garanties de résultat. Les services et les établissements publics devant continuer de se serrer la ceinture en fonctionnement avec la poursuite « des réformes » réduisant les capacités d'intervention en matière de politiques publiques écologiques.

Lors du Comité Technique Ministériel (CTM) budgétaire, Barbara Pompili, 11<sup>ème</sup> ministre en dix ans, a admis que pour les personnels, certaines limites étaient atteintes dans la logique de « faire mieux avec moins ». Mais les solutions qu'elle esquisse de redéploiement de postes ou de revue de missions (sous-entendu : suppressions ou transferts) sont inacceptables.

C'est donc un budget clairement régressif et en trompe l'oeil avec des financements supplémentaires, mais encore insuffisants et surtout avec moins de personnels pour exercer les missions publiques.

La ministre nous avait annoncé au sujet du budget 2021 « il n'y aura pas de miracle », c'est bien le cas. Mais ce n'est pas un miracle qu'attendent les organisations syndicales CGT-FO-CFDT et FSU constituantes du Conseil de Défense du Ministère de l'Écologie (CDME) mais des choix politiques afin de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, qui seraient d'inverser les tendances en termes de dérèglement climatique, d'effondrement de la biodiversité, de précarisation des populations.

Avec le prolongement du recours aux néonicotinoïdes au moins jusqu'en 2023, le gouvernement a décidé de retourner sa veste. Avec le prolongement des baisses drastiques d'effectifs au ministère de l'Écologie, le gouvernement persiste dans son entêtement. Et à ce rythme, c'est bien le ministère de l'Écologie qui risque d'être biodégradable le plus rapidement!



## #MTESGreatAgain



@MTESMCTGreatAgain



@NotreAgain



### Contacts presse :

#### CGT

- Philippe GARCIA – 06 83 59 84 59

#### FO

- Laurent JANVIER – 06 27 31 17 68

#### CFDT

- GwenaelleLHUILLIERE– 07 81 41 29 09

#### FSU

- Patrick SAINT LEGER – 06 70 81 17 16